



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

### AVIS PUBLIC

**est par la présente donné par le soussigné que:**

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 18 avril 2024, par sa résolution n° 24-04-111, le règlement d'emprunt n° 329-24 autorisant un emprunt de 845 000 \$ visant à financer l'améliorations et les rénovations des bâtiments et terrains de la MRC.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou via l'adresse courriel [bgauthier@mrcdescollines.com](mailto:bgauthier@mrcdescollines.com).

Ledit règlement peut également être consulté durant les heures normales de travail au bureau de la MRC sis au 216, chemin Old Chelsea à Chelsea, Gatineau, Québec, J9B 1J4.

**Avis public donné le 22 avril 2024 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Benoît Gauthier  
Directeur général et greffier-trésorier